



Tazria, Métsora (126)

Tazria

וּמְרָאָה הַנִּגְנַע עִמָּךְ מֵעוֹר בְּשָׂרוֹ--נִגְנַע צָרְעָתָהּ, הוּא; וְרָאָהּ הַכֹּהֵן,
וְשָׂמָא אֹתוֹ. וְרָאָהּ הַכֹּהֵן אֶת-הַנִּגְנַע בְּעוֹר-הַבָּשָׂר וְשָׂעַר בְּנִגְנַע הַפֶּה
לָבָן,

Le Cohen examinera cette affection de la peau: si le poil qui s'y trouve est devenu blanc, et que la plaie paraisse plus profonde que la peau du corps, c'est une plaie de lèpre. Cela constaté, le pontife le déclarera impur. (Tazria 13,3)

Pourquoi la Torah répète-t-elle à 2 reprises que le « Cohen regardera » ?

Selon le Messekch 'Hokhma, cela fait allusion au fait que le Cohen doit voir deux choses avant d'émettre une décision sur une plaie.

Tout d'abord, il doit regarder la tâche pour déterminer si elle est pure ou non.

Mais en plus de cela, il doit voir aussi si le moment est apte à rendre impur cette personne. En effet, nos Sages disent que pendant les 7 jours qui suivent le mariage d'une personne ou encore pendant une fête juive, le Cohen ne rendait pas impur un lépreux, pour ne pas l'affliger dans un jour de joie. Ainsi, même si le Cohen « regardé » que la plaie est impure, il devra en plus voir si c'est un moment où il peut le rendre impur avant de décréter que ce lépreux le soit.

Selon Rabbi 'Haïm Kofman, on apprend de là une règle fondamentale dans la vie. Lorsque l'on observe un défaut (une plaie) chez notre prochain, avant de lui en parler, nous devons d'abord regarder sa personne. En effet, nous devons prendre en considération l'état de sa vie actuelle, son humeur, ... pour définir si c'est le moment opportun pour lui faire des remontrances, lui donner notre avis sur son comportement.

Parfois nous voulons bien faire par amour pour autrui, nous laissons alors notre cœur parler, mais nous oublions de vérifier si c'est le bon moment, si c'est les bons mots pour le faire. A l'image du Cohen, nous devons être attentifs à 2 reprises, avant d'émettre notre opinion, afin d'éviter de détruire autrui plutôt que de contribuer à l'améliorer.

Aux délices de la Torah

וְכִי-יֵרָאָה הַכֹּהֵן אֶת-נִגְנַע הַנְּתִתָּהּ, וְהָיָה אֵין-מְרָאָהּ עִמָּךְ מִן-הָעוֹר,
וְשָׂעַר שָׂחָר, אֵין בּוֹ--וְהִסְגִּיר הַכֹּהֵן אֶת-נִגְנַע הַנְּתִתָּהּ, שְׂבָעַת יָמִים.

Mais si le Cohen observe que cette plaie teigneuse ne paraît pas plus profonde que la peau, sans toutefois qu'il y ait du poil noir, il séquestrera la plaie teigneuse durant sept jours. (Tazria 13,31)

Pourquoi la Torah demande-t-elle d'isoler la plaie, et non pas la personne ?

Le rabbi Zalman Gutman explique que lorsque quelqu'un n'agit pas comme il le faudrait, c'est notre rôle de retirer les plaies conséquentes de notre esprit. Nous devons conserver proche de notre cœur la personne, et mettre en isolation ce qui a pu nous blesser (la plaie). En effet, naturellement nous faisons l'inverse : garder en nous des arguments pour la détester (elle a fait ça, et ça ...), et la repousser au loin.

Il est écrit : « Juge tout individu favorablement » (*dan ét kol adam lékaf zé'hout* – Pirké Avot 1,6). La notion de « tout » (*kol*) renvoie à la globalité. Cela nous enseigne qu'il ne faut pas juger autrui sur un fait isolé, à un moment précis, mais plutôt en prenant en compte toute sa personnalité, dans une temporalité totale (passé, présent et futur).

On ne parle pas ici de personnes manipulatrices, nocives pour nous, mais b'h, de l'immense majorité des gens qui nous entourent et dont nous devons chercher au maximum à les juger positivement.

Nous devons se focaliser sur ce qu'il y a de beau/positif en eux, et non pas sur leurs plaies (nous avons tous des défauts, des hauts et des bas, des moments de moins bien, un passif de vécu différent, ...), les isolant en dehors du campement de notre conscience, gardant autrui proche de nous.

Aux délices de la Torah

Métsora

זֹאת תְּהִיָּה חֻמְתָּהּ הַמְצִרָה, בְּיוֹם שְׁתַּחֲרֹתוֹ: וְהוּבָא, אֶל-הַכֹּהֵן

«Voici quelle sera la règle imposée au lépreux lorsqu'il redeviendra pur: il sera présenté au Cohen (Metsora 14, 2)

La Parasha Métsora porte le nom qui désigne le "lépreux" atteint d'une plaie d'ordre surnaturel, affectant l'homme sur la peau de sa chair, sur ses

habits ou sur les murs de sa maison, les rendant ainsi impurs jusqu'à la réalisation complète du processus de purification et de Techouva que dicte la Torah.

En effet, le terme "*Metsora*" se compose des mots "*Metso*" (sortir) et "*Ra*" (du mauvais), et fait directement allusion à la cause qui a déclenché cette plaie : le "*Lachon Hara*", la médisance, les mauvaises paroles sorties de la bouche.

Pourtant, Hashem dit dans notre Parasha (14,34) : "Quand vous arriverez au pays de Kénaan, que Je vous donne en possession, je ferai naître une tâche de lèpre sur une maison du pays que vous posséderez", et Rachi souligne à ce sujet qu'il s'agit là d'une bonne nouvelle, "car les Emori avaient caché des trésors d'or dans les murs de leurs maisons pendant les 40 ans durant lesquels les Bné Israël étaient dans le désert, et grâce à la tâche, on démolirait la maison et on les trouverait".

Ainsi, ce qui à première vue semblait être quelque chose de négatif, "la plaie", cachait au fond quelque chose de bon et de positif, voir même des trésors dans le cas du Métsora! En fait, il faut comprendre que la plaie de la lèpre était toujours externe au Métsora et plus ou moins proche de lui suivant le niveau de gravité de sa faute, sur la peau de sa chair (dans le pire des cas) ou sur les murs de sa maison (dans le meilleur des cas). Et puisque notre Parasha parle de la génération du désert qui reçut la Torah, il est question ici d'homme dont la dimension profonde est déjà parvenue à la perfection, de sorte que le mal pouvait se trouver uniquement sur sa partie extérieure... C'est pourquoi, le Sforno souligne que la plaie de la lèpre sur les murs, avait pour objectif d'alerter le propriétaire de la maison, des fautes qu'il avait commises et qu'il devait réparer par la Techouva, afin de retrouver son intégrité à l'intérieur comme à l'extérieur. En outre, nos Sages font remarquer qu'une plaie se dit en Hébreu "*Néga*", un terme qui se compose des mêmes lettres que le mot "*Oneg*" (plaisir). Signifiant par-là, que la chute est certes une étape parfois difficile dans la vie de l'homme, mais que néanmoins, elle lui offre toujours par la suite, une occasion exceptionnelle de se rectifier et de s'élever comme jamais lorsqu'il y met de la volonté, et d'accéder aux bénédictions matérielles et spirituelles qu'HM lui avait destinées.

Lékèt Yoel

רבי אומר, איזוהי דרך? שרה שיכר לו האדם, פל שהיא תפארת לעושיה ותפארת לו מן האדם... והסתכל בשלשה דברים ואי אתה

בא לידי עברה, דע מה למעלה ממך, עין רואה ואזן שומעת, וכל מעשיך בספר נכתבין

Rabbi disait : « Quel est donc le droit chemin que l'homme doit se choisir ? Toute ligne de conduite qu'il considérera comme honorable tant pour celui qui l'applique que pour les autres hommes. Observe ces trois choses, et tu ne tomberas pas dans la transgression : sache ce qu'il y a au-dessus de toi, un œil voit et une oreille entend, et toutes tes actions sont inscrites dans un livre.»

Un Juif doit constamment se rappeler qu' Hashem scrute ses faits et gestes, au-dessus de lui, et cela le préservera de la faute. Comme s'il nous disait que la marche de l'univers (au-dessus) vient de toi, dépend de toi. Hashem a confié à chaque Juif la bonne marche du monde. Alors, tout naturellement, avant d'émettre la moindre parole ou d'entreprendre la moindre action, on prendra conscience qu'un seul instant peut être porteur du Bien ou de son contraire... jusqu'à des milliers de kilomètres.

Halakha : Le moment du compte du 'Omer et la règle pour les femmes

Le moment de compter le 'Omer est la nuit. Cependant, si l'on a oublié de compter un soir, on peut rattraper le compte dans la journée sans réciter la Bérah'a, et l'on poursuivra le compte les soirs suivants avec la Bérah'a. Une femme qui compte le 'Omer, ne doit pas réciter la Bérah'a sur le compte, et selon notre tradition, les femmes ne comptent pas le 'Omer pour des raisons Kabbalistiques.

Rav Ovadia Yossef

Dicton : N'oublie pas que la substance de ta prière n'est que la foi que tu as dans sa réalisation

Rabbi Na'hman de Breslev

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של

יוסף בן ג'ינט מסעודה

דינה בת מרים, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליז, חיים בן סוזן סולטנה, ששה שלום בן דבורה רחל, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, פייגא אולגה בת ברנה זרע של קיימא לרינה בת זוהרה אנריאת. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מוחה, דניאל בן רחל, רפאל שלמה בן אסתר.

Yossef Germon Kollel Aix les bains
germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr